

Électricité : les prix pourraient augmenter de 1,6% pour les particuliers



<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/10/15/97002-20141015FILWWW00291-l-electricite-doit-augmenter-de-16-pour-les-particuliers.php>

| Mis à jour le 15/10/2014 à 17:23 |

Les tarifs réglementés de l'électricité doivent augmenter au minimum de 1,6% en 2014 en tenant compte du nouveau mode de calcul proposé par le gouvernement, a-t-on appris mercredi auprès de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

En juin, Ségolène Royal¹ avait annoncé la suppression de l'augmentation de 5% des tarifs prévue au 1er août, justifiant cette décision par l'élaboration d'un nouveau mode de calcul qui devait mieux protéger le pouvoir d'achat des consommateurs.

Ce mode de calcul doit notamment prendre en compte les prix de l'électricité sur le marché de gros français, qui sont actuellement bas.

Selon ce dispositif, l'augmentation pour 2014 serait au minimum de 1,6% pour la plupart des particuliers (tarif bleu résidentiel), de 1,5% en 2015 et de 2% en 2016, sans compter les rattrapages attendus pour 2012 et 2013, un manque à gagner total de plus de 1,1 milliard d'euros pour EDF, selon la CRE.

Le Conseil d'Etat, saisi par les producteurs alternatifs d'électricité comme Direct Energie et l'italien Eni, a en effet jugé que les tarifs appliqués sur cette période ne reflétaient pas les coûts de l'électricien historique. Le gouvernement pourrait donc choisir d'appliquer une hausse plus forte que 1,6% afin de commencer à rembourser cette somme.

La CRE était également saisie sur la Contribution au service public de l'électricité (CSPE), payée par les consommateurs et qui finance notamment les énergies renouvelables et les tarifs sociaux d'EDF.

Selon ses calculs, la CSPE doit augmenter à 19,50 euros pour 2015, soit 3 euros de plus qu'en 2014.

Cette hausse ne prend pas en compte la créance de CSPE de 5 milliards d'euros que l'Etat doit à EDF, précise-t-on. Quant au prix de l'Arenh, (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique), la CRE retient une hypothèse de hausse de 2 euros/MWh par an sur la base des données dont elle dispose, portant ce tarif qui reflète les coûts du nucléaire historique à 44 euros en 2015 et 46 euros en 2016.

LIRE AUSSI :

» Comment lire et comprendre sa facture d'électricité?²

Liens:

¹ <http://plus.lefigaro.fr/tag/segolene-royal>

² <http://www.lefigaro.fr/conso/2014/10/10/05007-20141010ARTFIG00006-comment-lire-et-comprendre-sa-facture-d-electricite.php?pagination=2>